

---

## Veille hebdomadaire SYNCOST

---

N°44 – 1<sup>er</sup> juillet 2013

### SOMMAIRE

L'ESSENTIEL	2
TRAVAUX DU GOUVERNEMENT	3
Agendas ministériels	3
Conseil des ministres	3
Travaux ministériels	6
AGENDA PARLEMENTAIRE	7
Agenda de l'Assemblée nationale	7
Agenda du Sénat	8
TRAVAUX PARLEMENTAIRES	9
Travaux de l'Assemblée nationale	9
Travaux du Sénat	10

## L'ESSENTIEL

### Agenda Ministériel

- **Lundi 1<sup>er</sup> juillet** : remise du rapport de Thierry Mandon sur la simplification fiscale et administrative des entreprises à Pierre Moscovici, Fleur Pellerin et Marylise Lebranchu

### Conseil des ministres

- **COMMUNICATION** - Le suivi des mesures pour l'emploi et le soutien à l'économie

### Travaux ministériels

- **Lundi 24 juin** : Ouverture des « Assises européennes du financement des PME » et signature d'un partenariat entre Bpifrance et la Banque européenne d'investissement (BEI) en faveur des PME avec M. Werner HOYER, Président de la BEI, M. Philippe de FONTAINE VIVE, Vice-Président de la BEI et M. Nicolas DUFOURQ, Directeur général de la Bpifrance

### Agenda de l'Assemblée nationale

- **Mardi 9 juillet** : Rapport d'information sur l'optimisation fiscale des entreprises dans un contexte international (commission des finances)
- **Mardi 9 juillet** : Audition de Marisol Touraine et de Bernard Cazeneuve sur l'application de la loi de finances et de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2013 (commission des affaires sociales)
- **Mardi 16 juillet** : Audition de M. Louis Gallois, commissariat général à l'investissement, sur le bilan du programme d'investissement d'avenir et sur le suivi du pacte pour la compétitivité de l'industrie française (commission des finances)

### Agenda du Sénat

- **Mercredi 3 juillet** : Nomination par la commission des affaires sociales des rapporteurs sur le PLFSS pour 2014 et de rapporteurs pour avis sur le PLF pour 2014

## TRAVAUX DU GOUVERNEMENT

### Agendas ministériels

Jean-Marc Ayrault, Michel Sapin

- Jeudi 4 juillet : journée de concertation sur les retraites

Pierre Moscovici

- Lundi 1<sup>er</sup> juillet : entretien avec Laurence Parisot, présidente du Medef
- Mardi 2 juillet : Débat sur l'orientation des finances publiques

Pierre Moscovici, Fleur Pellerin, Marylise Lebranchu

- **Lundi 1<sup>er</sup> juillet : remise du rapport de Thierry Mandon sur la simplification fiscale et administrative des entreprises**

### Conseil des ministres

Consulter l'intégralité du Conseil des ministres : [cliquez ici](#)

#### **COMMUNICATION - LA DEUXIEME GRANDE CONFERENCE SOCIALE POUR L'EMPLOI**

Le Premier ministre a présenté une communication relative à la deuxième grande conférence sociale pour l'emploi qui s'est tenue les 20 et 21 juin derniers.

Cette conférence, dont l'appellation traduit la priorité donnée à la mobilisation contre le chômage, a réuni plus de 300 participants (représentants des organisations syndicales, des organisations d'employeurs, des collectivités territoriales et des chambres consulaires).

Ces deux jours de débat, dans un contexte économique difficile qui engendre de fortes et légitimes attentes des salariés, des demandeurs d'emploi et des entreprises, ont permis d'aborder la mobilisation pour l'emploi et la formation professionnelle, l'amélioration des conditions de travail et de santé des salariés, le développement des filières et l'anticipation des emplois de demain, l'avenir des retraites et de la protection sociale, la modernisation de l'action publique pour conforter notre modèle de service public ainsi que la relance de l'Europe sociale.

Il en résulte la rédaction d'une feuille de route sociale détaillée pour l'année à venir qui, pour chacun des domaines, partage des constats, fixe des objectifs, indique la méthode et définit le calendrier des réformes. Ce document présente ainsi plusieurs grands chantiers, tels que la réforme des retraites et de la formation professionnelle ou la modernisation du service public.

Les partenaires sociaux sont au cœur du processus dans un esprit de dialogue social. Quatre axes d'action ont été déterminés :

#### **1. Renforcer la démocratie sociale**

La feuille de route sociale prend l'engagement de faire entrer le « dialogue social préalable à la loi » dans la Constitution pour que tout ce qui relève du champ social soit préalablement discuté par les partenaires sociaux et nourrisse la démocratie politique. Elle engage la réforme de la représentativité patronale après celle de la représentativité syndicale. Elle valorise l'engagement au service de la démocratie sociale, non seulement dans les entreprises, mais aussi dans les branches, les territoires et au niveau interprofessionnel, notamment par la valorisation des parcours et des expériences militantes et par la formation des acteurs du dialogue social. Elle assure un financement pérenne et transparent des organisations syndicales et patronales et fait progresser le dialogue social en Europe.

## 2. Rassembler nos forces pour l'emploi

Dans les domaines de l'économie et du social, la grande fragmentation des acteurs fragilise les emplois, la compétitivité et la performance sociale. La France doit rassembler ses forces pour réussir la mobilisation générale en faveur de l'emploi, en encourageant les regroupements de branches professionnelles et en unissant les acteurs dans des filières puissantes. Il faut également définir et lancer des projets industriels structurants pour positionner la France sur les marchés mondiaux, constituer un réseau d'observation et de prospective des emplois et des compétences sous l'égide du Commissariat général à la stratégie et la prospective, et redynamiser les négociations sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Il faut repousser une Europe du dumping social pour promouvoir une convergence sociale (encadrement du détachement transnational et salaire minimum selon des modalités propres à chaque Etat membre). La lutte sans relâche contre le chômage ne s'oppose pas à la qualité du travail, c'est pourquoi il est important de veiller à la sécurité et la santé au travail. Enfin, il convient de pérenniser et de rendre plus juste le système de retraite par répartition auquel les Français sont attachés.

## 3. Gagner la bataille de l'efficacité

L'un des enjeux de l'année à venir est de mobiliser les outils qui viennent d'être créés – emplois d'avenir, contrats aidés, contrat de génération – et de mettre en œuvre rapidement la garantie pour la jeunesse et l'Europe de l'apprentissage. Des parades aux échecs de recrutement doivent être trouvées, en accompagnant les entreprises, particulièrement les TPE/PME, dans la formalisation de leurs besoins, l'attractivité de leurs métiers et leur processus de recrutement. Il est nécessaire de mettre en place des « formations prioritaires pour l'emploi » dès septembre prochain. Cette initiative permettra l'entrée en formation de davantage de chômeurs pour l'acquisition de compétences correspondant à des opportunités d'emploi. L'objectif est fixé à 30 000 entrées en formation supplémentaires d'ici la fin de l'année. Le développement de l'alternance doit être une priorité. Enfin, une solution durable au financement de la protection sociale doit être trouvée.

## 4. Au-delà de l'emploi, construire des parcours et des carrières

Une réflexion doit être menée sur la formation professionnelle. Aujourd'hui, seulement 20 % des demandeurs d'emploi accèdent chaque année à une formation, et les ouvriers deux fois moins que les cadres. La réforme vise donc deux objectifs : mieux orienter la formation professionnelle vers ceux qui en ont le plus besoin (les demandeurs d'emploi, les jeunes sans qualification, les salariés confrontés aux mutations économiques) et faire de la formation un levier de compétitivité pour l'ensemble des entreprises, autant que d'émancipation personnelle.

Construire des parcours et des carrières, c'est aussi développer l'orientation tout au long de la vie et faire aboutir concrètement le compte personnel de formation. C'est combattre le chômage par le maintien des salariés dans l'emploi et l'organisation des transitions professionnelles (activité partielle, passerelles au sein des filières et entre elles). C'est soutenir les demandeurs d'emploi – en particulier ceux qui sont les plus éloignés du marché du travail – par un meilleur accompagnement. C'est mettre en œuvre les droits rechargeables à l'assurance chômage qui sécurisent le passage du chômage à l'emploi.

Construire des parcours et des carrières, c'est encore mieux prévenir la pénibilité et l'usure professionnelle, favoriser les mobilités en cours de carrière, aménager les conditions de travail et maintenir les salariés dans leur emploi. C'est enfin engager, par la concertation, une réforme juste des retraites qui donne confiance aux jeunes générations.

Face à ces enjeux et particulièrement face au chômage, la grande conférence sociale est le lieu de la mobilisation et le coup d'envoi d'une nouvelle année dense de réformes ambitieuses.

### **COMMUNICATION - LE SUIVI DES MESURES POUR L'EMPLOI ET LE SOUTIEN A L'ECONOMIE**

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social ont présenté une communication sur l'état d'avancement des mesures de soutien à l'économie et à l'emploi.

Même si le contexte conjoncturel reste très difficile, plusieurs signaux récents sont encourageants et reflètent les premiers effets des décisions du Gouvernement. Ainsi, **l'écart de coût du travail entre la France et l'Allemagne s'est réduit de près de 4 points sur un an au premier trimestre 2013, grâce à la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) qui bénéficie à toutes les entreprises. Dans l'industrie, les enquêtes de conjoncture auprès des chefs d'entreprise et des directeurs d'achats de l'industrie (Insee, indices PMI de l'institut Markit) se sont sensiblement améliorées en France, en mai et juin**, confirmant le rebond de la production industrielle observé en avril.

**En outre, les dispositifs de soutien à la trésorerie des entreprises et au financement de l'innovation et de l'investissement notamment des PME continuent de monter en charge.** S'agissant du préfinancement du CICE, le Gouvernement s'est donné pour objectif d'atteindre 2 Md€ : 800 M€ pour bpfiance et 1,2 Md€ pour les banques commerciales. L'objectif assigné à bpfiance est déjà, à mi-année, en passe d'être atteint. Ainsi, plus de 700 M€ ont été injectés dans l'économie à ce titre - le total se porte à plus d'1 Md€ lorsqu'on y ajoute la Garantie renforcement de la trésorerie, le Prêt pour l'innovation, et le préfinancement du crédit d'impôt recherche (CIR).

Par ailleurs, afin de préserver les capacités financières des collectivités territoriales qui assurent plus de 70 % de l'investissement public, une enveloppe de 20 Md€ de prêts de long et très long termes sur fonds d'épargne a été mise à leur disposition pour la période 2013-2017. La montée en charge du dispositif est rapide : les dossiers validés par la Caisse des dépôts et consignations, gestionnaire pour le compte de l'Etat, représentent d'ores et déjà 1,1 Md€ d'investissement, dont 500 M€ financés sur fonds d'épargne.

\*\*\*

L'ensemble de ces mesures de soutien à l'activité complète efficacement celles en faveur de l'emploi. Dans la perspective d'une reprise progressive de la croissance, il convient de mobiliser tous les leviers pour offrir des débouchés et des formations aux personnes en recherche d'emploi, en particulier aux plus jeunes, et pour saisir toutes les opportunités d'emploi offertes.

La grande conférence sociale pour l'emploi des 20 et 21 juin derniers a été l'occasion d'amplifier la mobilisation générale pour l'emploi. Celle-ci repose sur trois volets complémentaires.

Tout d'abord, il convient d'assurer la montée en puissance des dispositifs d'accès à l'emploi. Si le déploiement des emplois d'avenir se fait au rythme prévu, un tiers des contrats seront signés à la mi-année (plus de 30 000). Il faut maintenir l'effort en poursuivant la tendance actuelle. L'objectif quantitatif doit continuer à se combiner avec l'objectif qualitatif. Le public « cible », notamment celui des jeunes peu ou pas qualifiés ou issus de zones en difficultés, doit en particulier être maintenu. Le déploiement des autres emplois aidés (432 000 dans le secteur non-marchand en 2013) doit également se poursuivre (l'objectif du semestre est dépassé), tout en améliorant leur qualité par l'augmentation de leur durée (12 mois pour les nouveaux contrats). Parallèlement, les négociations sur le contrat de génération doivent s'intensifier dans toutes les catégories d'entreprises, à l'image de ce qui se passe déjà pour celles de moins de 50 salariés (avec plus de 1000 nouvelles demandes d'aides par semaine).

Ensuite, il est essentiel de rechercher tous les moyens pour maintenir l'emploi face aux difficultés conjoncturelles. C'est l'enjeu des outils de la loi sécurisation de l'emploi, notamment le nouveau dispositif d'activité partielle dont devront pleinement se saisir les entreprises. C'est également la relance et l'actualisation de partenariats régionaux sur la sécurisation des parcours professionnels (« former plutôt que licencier »).

Enfin, afin de saisir toutes les opportunités d'emploi pour les jeunes et les chômeurs, un plan d'action a été décidé lors de la grande conférence sociale. Dans cette perspective, une réunion entre l'Etat, les collectivités locales et les partenaires sociaux se tiendra en juillet pour recenser les besoins, tant en termes d'emploi non pourvus que de compétences recherchées, pour préciser les outils mobilisables, en particulier les formations prioritaires pour l'emploi, et pour décider des financements qui pourront y être affectés collectivement. Ce plan devra être opérationnel à partir de septembre 2013 et fera l'objet d'un suivi régulier au niveau national comme régional. En particulier, l'objectif sera de mobiliser d'ici la fin de l'année au moins 30 000 formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi, en fédérant des financements complémentaires de l'Etat, des partenaires sociaux et des régions.

## Travaux ministériels

Pierre Moscovici, Fleur Pellerin

- **Lundi 24 juin** : Ouverture des « Assises européennes du financement des PME » et signature d'un partenariat entre Bpifrance et la Banque européenne d'investissement (BEI) en faveur des PME avec M. Werner HOYER, Président de la BEI, M. Philippe de FONTAINE VIVE, Vice-Président de la BEI et M. Nicolas DUFOURQ, Directeur général de la Bpifrance

Pierre Moscovici

- **Mardi 25 juin** : Dîner avec l'Association française des entreprises privées (AFEP).

Jean-Marc Ayrault

- **Lundi 24 juin** : Clôture de la Grande conférence sociale pour l'emploi
  - une réflexion commune entre l'Etat, les Régions et les partenaires sociaux sur les métiers et les compétences de demain sera organisée au 1er trimestre 2014, à l'occasion de la présentation du rapport sur « les métiers du futur »;
  - une réforme de la formation professionnelle et de l'alternance va être prochainement engagée avec la présentation d'un projet de loi d'ici la fin de l'année;
  - un « plan de formations prioritaires pour l'emploi » va être mis en place. Michel Sapin va, ainsi, réunir les partenaires sociaux dès le mois de juillet avant de rendre ce plan opérationnel dès la rentrée de septembre;
  - une concertation sur le développement de l'alternance sera organisée dès le mois de septembre;
  - le Comité d'orientation des conditions de travail sera chargé de préparer un « Plan santé au travail »;
  - une initiative législative sera prise, après concertation, sur la question des stages, en vue d'une discussion à la rentrée et une adoption d'ici la fin de l'année;
  - Michel Sapin a été chargé d'engager une concertation pour renforcer les moyens de la démocratie sociale.
- **Mercredi 26 juin** : déplacement aux Antilles françaises : annonce du maintien du dispositif de défiscalisation outre-mer et du lancement d'un nouveau crédit d'impôt.

## AGENDA PARLEMENTAIRE

### Agenda de l'Assemblée nationale



Texte	Séance/commission	Date
Débat d'orientation des finances publiques Projet de règlement du budget et approbation des comptes de l'année 2012	Séance	Mardi 2 juillet
Examen du rapport en vue de la deuxième lecture du projet de loi relatif à l'enseignement supérieur et à la recherche	Commission des affaires culturelles	Mardi 2 juillet
CMP ou nouvelle lecture du projet de loi Enseignement supérieur et recherche	Séance	Mardi 9 juillet
Rapport d'information sur l'optimisation fiscale des entreprises dans un contexte international	Commission des finances	Mardi 9 juillet
Audition de Marisol Touraine et de Bernard Cazeneuve sur l'application de la loi de finances et de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2013	Commission des affaires sociales	Mardi 9 juillet
Audition de M. Louis Gallois, commissariat général à l'investissement, sur le bilan du programme d'investissement d'avenir et sur le suivi du pacte pour la compétitivité de l'industrie française	Commission des finances	Mardi 16 juillet
Audition de M. Frédéric an Roekeghem, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) sur les propositions de l'Assurance maladie sur les charges et les produits pour l'année 2014.	Commission des affaires sociales	Mercredi 17 juillet

## Agenda du Sénat



Texte	Séance/commission	Date
Nomination des rapporteurs sur le PLFSS pour 2014 et de rapporteurs pour avis sur le PLF pour 2014	Commission des affaires sociales	Mercredi 3 juillet
Examen du rapport de M. François Marc, rapporteur général du budget, préparatoire au débat d'orientation des finances publiques (DOFP) pour 2014	Commission des finances	Mercredi 3 juillet
Conclusion de la CMP du projet de loi relatif à l'enseignement supérieur et à la recherche	Séance	Mercredi 3 juillet Jeudi 4 juillet
Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur l'orientation des finances publiques	Séance	Jeudi 4 juillet



## TRAVAUX PARLEMENTAIRES

### Travaux de l'Assemblée nationale



#### Travaux en Séance publique

Rien vous concernant

#### Travaux des commissions

##### Commission des finances

- **Mercredi 26 juin** : Examen du rapport d'orientation préalable au débat d'orientation des finances publiques
- **Judi 27 juin** : Audition de D. Migaud, Premier président de la Cour des comptes sur le rapport relatif à la situation et aux perspectives des finances publiques

Pour consulter le compte-rendu complet de l'audition : [cliquer ici](#)

- **Judi 27 juin** : Rapport d'orientation des finances publiques

Pour consulter le compte-rendu complet de l'audition : [cliquer ici](#)

#### Questions parlementaires

##### Questions écrites sans réponse

- CICE

Question N° : <b>30359</b>	de <b>M. Dominique Tian</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Bouches-du-Rhône )	<b>Question écrite</b>
<p>M. Dominique Tian attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, <b>sur la non prise en compte des secteurs publics et non lucratifs dans le dispositif CICE</b>. Certes, une mesure compensatoire leur a été consentie, mais celle-ci est trop restreinte par rapport au poids effectif de l'économie sociale et solidaire (plus de 8 % du PIB et 10 % de l'emploi en France) et profitera avant tout aux structures de moins de 30 salariés. Les moyennes et grandes entreprises du secteur vont se trouver défavorisées par rapport aux entreprises du secteur marchand bénéficiaires du CICE. Il souhaiterait qu'il lui indique les mesures que le Gouvernement entend prendre pour soutenir ce secteur et rétablir une égalité de traitement entre les acteurs de ce secteur.</p>		

- Délais de paiement

Question N° : <b>30300</b>	de <b>Mme Arlette Grosskost</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Haut-Rhin )	<b>Question écrite</b>
<p>Mme Arlette Grosskost appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances <b>sur les difficultés rencontrées par les TPE et PME face à l'allongement des délais de paiement interentreprises</b>. Il apparaît en effet que ceux-ci se sont allongés de près de 7 jours sur les 12 derniers mois, que 30 % du montant des factures restent impayés à l'échéance, et que 6 % de ces factures sont en défaut de paiement, c'est-à-dire avec un retard de plus de 90 jours par rapport au délai contractuel. Alors que la trésorerie des entreprises, en particulier des TPE et des PME, ne cesse de se détériorer, le directeur général de la BPI a annoncé la mise en place de « dispositions pour s'attaquer aux délais de paiement abusifs, un autre facteur de tension en période de conjoncture basse ». Elle souhaite connaître les différentes pistes de réflexion engagées sur ce sujet.</p>		

## Travaux du Sénat



### Travaux en Séance publique

Rien vous concernant

### Travaux des commissions

#### Commission des affaires sociales, commission des finances

- **Jeudi 27 juin** : Audition de M. Didier Migaud, Premier président de la Cour des comptes, sur les perspectives des finances publiques

Pour consulter le compte-rendu de l'audition : [cliquer ici](#)

#### Commission des finances

- **Mercredi 26 juin** : Communication de M. Philippe Marini, Président de la commission des finances sur les contrôles fiscaux des entreprises multinationales

Pour consulter le compte-rendu complet : [cliquer ici](#)

### Questions parlementaires

Rien vous concernant